

## **Communiqué de Presse**

L'hôpital est malade ! Après plus de 15 ans de réformes austéritaires et autoritaires: Budgets ne répondant plus aux besoins, suppression d'effectifs et de services entiers, fusions et regroupements d'établissements, concurrence avec le secteur privé et remise en cause du statut et des garanties des personnels, on assiste aujourd'hui à l'ampleur des dégâts : Déserts médicaux, conditions de soins indignes et souffrance de plus en plus grande des personnels.

De nombreux hôpitaux connaissent aujourd'hui des mouvements sociaux sans précédent dans leur nombre, leur durée et la radicalité des luttes : A Amiens, le Havre, Paris, Vierzon, Le Rouvray, le Blanc et tant d'autres, les personnels se battent depuis plusieurs mois, campent sur leur hôpital, voire entament des grèves de la faim.

Le Centre Hospitalier de PLAISIR (fusion entre l'hôpital psychiatrique JM CHARCOT et l'hôpital Géronto Médico Social HGMS) n'est pas épargné par ces politiques dévastatrices à seule visée comptable:

Casse de la communauté hospitalière :

- fusion de tous les services administratifs, techniques et logistiques depuis 3 ans (Standard cette année avec 6 suppressions de postes)
- externalisation de tout ce qui peut l'être (Ménage l'an dernier avec 47 licenciements, Blanchisserie cette année avec 15 suppressions de postes)

L'effectif cumulé de l'établissement a diminué de 187 personnels non médicaux entre 2014 et 2018 (comptabilisation des élections professionnelles sur ces deux années), sans compter les suppressions en cours.

Et aujourd'hui nouvelle attaque sur le temps de travail après une tentative échouée l'an dernier : Sous couvert d'une harmonisation de la gestion du temps de travail du fait de la fusion, c'est bien dans un souci budgétaire que la « direction » veut supprimer complètement l'ancienne charte de Charcot et s'aligner sur celle des agents ex-HGMS. En effet, avec la suppression de 5 à 13 jours de repos pour les agents du site psychiatrique, c'est une économie de 7 à 10 postes qui est recherchée, principalement dans les services d'hospitalisation où chaque soignant perdra 13 jours de repos.

C'est au moment où les conditions de travail se durcissent, où les effectifs diminuent, où la charge de travail augmente, que le nombre de jours de repos devient indispensable pour tenir.

La « direction » devra assumer les conséquences de ce nivellement par le bas.

- Pour la psychiatrie avec l'augmentation des arrêts maladie, du turn-over et du recours aux heures supplémentaires, la diminution de la qualité des soins.
- Pour le secteur géronto-médico-social en ne tenant pas compte de ces conséquences que les agents subissent déjà depuis trop longtemps.

C'est pourquoi face à cette attaque de plus, de trop, l'intersyndicale SUD-FO-CGT a déposé un préavis de grève reconductible depuis le 16 octobre et a réussi à obtenir l'ouverture de négociations que la direction refusait dans un premier temps. Mais ces négociations, qui ont débuté le 23 octobre, ont révélé en fait une stratégie dilatoire pour acheter la paix sociale jusqu'à la date fatidique du 1<sup>er</sup> janvier 2019 de mise en application de cette nouvelle charte RTT ! Car la direction n'a pas modifié son projet initial (14 RTT) malgré 6 réunions avec les organisations syndicales.

**C'est pourquoi notre mouvement se durcit avec un appel à rassemblement dynamique**

- **le 4 décembre à partir de 13h00 devant l'entrée ex-CHARCOT**
- **et le 7 décembre à partir de 9h00 lors du vote du Comité Technique d'Etablissement devant le Bâtiment « la Roseraie » de l'ex-HGMS.**

Contact presse : Mail de l'intersyndicale : [chplaisirenlutte@gmail.com](mailto:chplaisirenlutte@gmail.com)